



Plan local d'urbanisme

Projet de Compte rendu de la réunion du 30 avril 2010

Vendredi 30 avril 2010, invités par le journal du CAR, par le blog quartierrobien.unblog.fr et par voie de presse (Ouest France), une cinquantaine d'habitants de Robien se sont réunis pour travailler sur les orientations d'aménagement du PLU de Saint-Brieuc telles qu'elles avaient été proposées au CAR par les services de la Ville le 25 mars 2010 à la Mairie.

La première partie de la réunion a été consacrée à l'écoute de la présentation du PLU et plus particulièrement du volet concernant le Quartier Robien par Anne-Cécile Genevée, chargée de l'urbanisme au sein des services de la Ville de Saint-Brieuc, que nous remercions pour sa participation très utile.

La parole a ensuite été donnée aux participants qui ont pu exprimer leurs critiques et propositions. Puis le bureau du CAR a présenté quelques études propres qui complètent les points de vue exprimés par les habitants.

LA PASSERELLE

La première préoccupation des habitants du Quartier Robien est la pérennité de la passerelle. Certes le principe d'un passage piéton entre les deux rives des installations ferroviaires est bien repéré dans le projet de PLU mais les échéances annoncées pour ce document de planification laissent penser que cette passerelle pourrait encore se dégrader sans qu'un véritable projet ne vienne assurer son maintien. Cela est d'autant plus préoccupant que cette passerelle est inaccessible aux personnes handicapées et poussettes d'enfants, ce qui est une situation inacceptable en 2010.

LES ESPACES VERTS

Les espaces verts sont également une préoccupation des habitants du Quartier Robien qui souhaitent des espaces verts de proximité. Certes il y a le square Barillot mais il s'agit d'un parc et non d'un espace de liberté. Il y a aussi la vallée du Gouédic mais elle n'est pas accessible aux poussettes et personnes à mobilité réduite. Enfin, il y a l'étang de Robien, mais il s'agit plutôt d'un itinéraire que d'un espace.

Cette préoccupation est d'autant plus percutante que le projet de PLU laisse apparaître que le moindre espace urbain susceptible de muter et de devenir disponible est visé comme une opportunité pour densifier encore l'habitat.

Le secteur du tertre Marie Dondaine, le seul qui soit réellement vierge à ce jour, est suffisamment vaste pour qu'il puisse y être imaginé un aménagement mixte. Par ailleurs avec une meilleure prise en compte de l'état actuel de la rue Emile Zola, les abords du bâtiment des archives départementales pourraient aussi, par leur ouverture à tous, répondre à cette attente de développement d'espaces verts de proximité.

LA MIXITE ET LA DIVERSITE

Le projet de PLU présenté par la Ville fait un inventaire des zones à vocation d'activités dans lesquelles on pourrait envisager une mutation en faveur d'un nouvel usage. Il propose systématiquement d'y introduire de l'habitat sans intégrer que ce quartier a déjà été le siège de grandes opérations dédiées à l'habitat (rue Jules Ferry, rue François Menez, rue de l'Ondine, boulevard Hoche, rue Zamenhof, rue Camille Desmoulins, ...). Par ailleurs, dans ce quartier il y a de nombreuses petites opérations (réalisées, en travaux ou en cours d'étude) qui densifie la fonction habitat par la transformation de bâtiments existants en logements.

Le Quartier Robien est aujourd'hui mixte et diversifié. Il est le support d'une vie urbaine intégrant des fonctions d'habitat, de services, de commerces, d'activités artisanales et industrielles. Il n'est pas acceptable de le voir basculer dans une fonction unique d'habitat, fût-elle mixte et inter-générationnelle. Il est absolument nécessaire de renforcer son caractère en maintenant et en développant son réseau de commerces et de services.

LES SERVICES

La mixité et la diversité concerne aussi les services aux habitants. Ce quartier dispose de 4 écoles primaires et d'un réseau actif d'assistantes maternelles. Il serait pertinent de rechercher une synergie entre ces fonctions pour favoriser un équipement lié à la jeunesse totalement compatible avec le principe de renforcer la fonction habitat susceptible d'accueillir encore de jeunes familles. Le site des « chantiers » de la Ville semblent bien positionné pour un tel projet.

Il est par ailleurs rappelé qu'un projet d'aménagement de cet îlot a déjà été étudié il y a une vingtaine d'années et se trouve encore dans les tiroirs des services de la Ville.

LES DEPLACEMENTS INTERNES AU QUARTIER

Le projet de PLU en forçant le trait sur le caractère urbain du Quartier Robien cherche à densifier chaque espace urbain dont la mutabilité semble possible à une échéance compatible avec celle du PLU. Or un tel quartier ainsi densifié ne peut pas vivre sans insuffler de l'oxygène dans ses bronches. Il est essentiel d'ouvrir des cheminements favorisant les déplacements doux reliant chaque zone aux services et commerces du quartier et aux autres quartiers de la ville. L'itinéraire piéton nord-sud traversant le site des services techniques et le square Barillot est notoirement insuffisant et sa faisabilité est peu crédible. Quant aux itinéraires cyclables, ils semblent absents.

Les habitants du Quartier Robien veulent des solutions pour les aider à se libérer de l'emprise de la voiture.

LES BESOINS EN STATIONNEMENT

Les habitants du Quartier Robien regrettent aujourd'hui les encombrements des espaces de voirie par des stationnements de longue durée. La proximité du projet lié à la gare (PEM Charner-Robien) va renforcer la recherche de stationnements par les usagers de la gare. Les habitants du Quartier Robien souhaitent que leur besoin légitime de stationnement lié à la vie du quartier fasse l'objet de mesures en leur faveur.

LES IMPACTS DES AUTRES PROJETS DE L'AGGLOMERATION

Le projet de PLU présenté ignore les autres grands projet de l'agglomération. Leurs impacts ne sont pas même exposés en perspective:

- Le PEM, les accès à la rive sud des installations ferroviaires, les conséquences sur le plan de circulation.
- Le développement du secteur de Brezillet et sa liaison avec le Centre-Ville par la rue Abbé Garnier
- La rocade urbaine et les accès privilégiés à la ville par la rue ... Luzel ? Jules Ferry ? Abbé Garnier ?

De ce fait le projet de PLU présenté perd toute crédibilité.

DES ZONES DELAISSEES A ETUDIER

Si on comprend qu'il n'est pas souhaité de mettre à l'étude l'aménagement du grand secteur occupé par Manoir-Industries et qu'il est souhaitable de le considérer comme non mutable, il n'en faut pas pour autant oublier la situation actuelle du secteur de la rue Emile Zola. Par un aménagement de qualité réfléchi et organisé, ce secteur offrirait des surfaces favorisant une urbanisation et limitant de ce fait la pression des intentions de densification pesant sur les autres zones repérées par le projet de PLU.

LES COULEURS ET L'ESPACE PUBLIC

La qualité de l'espace public est aussi une préoccupation des habitants du Quartier Robien. Son aménagement, ses couleurs, son éclairage, ... autant de sujets qu'il faut travailler pour améliorer le sentiment de bien être et confirmer la qualité de ville de ce quartier.

LA QUALITE DE VIE

Le PADD positionne le Quartier Robien comme quartier de centre vile en situation de renouvellement urbain. Les orientations d'aménagement présentées par le projet de PLU confirme ce caractère en se concentrant sur un objectif unique : la densification de l'habitat.

Mais construire un tel projet ne peut pas se limiter à un croquis posé sur un plan fût-il à la bonne échelle. Il faut avant toute chose avoir pour objectif de s'intéresser à la vie des gens et aux progrès de leur société.

Les habitants du Quartier Robien veulent que des réponses soient apportées à cette question :

Comment s'organise la vie d'un quartier qui se densifie ?

Projet de compte rendu fait à Saint-Brieuc le 14 mai 2010